



Separation de fait et divorce

Par **papa02**, le **25/08/2009** à **18:23**

Bonjour,

je suis séparé de fait il y a à peu près 5 ans maintenant ma femme demande le divorce. ça fait 2 mois que je n'ai pas vu mes enfants elle ne veut plus que je les voie et elle a changé de numéro de téléphone et elle veut déménager sans me laisser d'adresse.

elle ne veut pas faire le partage des meubles et me rendre mes papiers. elle est allée faire une main courante à la police et si je m'approche de chez elle elle appelle la police.

on était séparé de fait mais on vivait ensemble sous le même toit et elle m'a mis dehors du jour au lendemain et on avait acheté du meuble neuf récemment et elle a tout gardé de plus j'ai 2 voitures avec la carte grise à mon nom a-t-elle le droit d'en vendre une et de remplir les actes de vente et qu'elle signe la carte grise en mettant vendue sans que je sois au courant? les voitures ne lui appartiennent pas a-t-elle le droit de faire tout ça? merci de m'aider

Par **jeetendra**, le **25/08/2009** à **20:35**

[fluo]le Barreaux de Laon [/fluo]: palais de justice, 3 place Aubry, 02011 Laon cedex / 03-23-20-27-01

[fluo]le Barreau de Saint-Quentin [/fluo]: palais de justice, rue Victor Basch, 02100 Saint Quentin / 03-23-64-89-74

[fluo]le Barreau de Soissons [/fluo]: bureau n° 5, palais de justice, 76, rue Saint Martin, 02209 Soissons / 03-23-53-24-13

Bonsoir, contactez l'un des Barreaux d'Avocats de l'Aisne pour obtenir une consultation gratuite avec un avocat pour organiser votre séparation, courage à vous, bonne soirée